

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 25 NOVEMBRE 2019**

Le Conseil d'Administration du Lycée La Coudoulière se réunit en séance ordinaire le 25/11/2019.

- Membres inscrits : 27
- Membres présents : 22
- Membres excusés : 1
- Membres absents : 4

<b>Président de séance</b>	Jean-Philippe TOUJAS	Proviseur
<b>Secrétaires de séance</b>	Mme BOURY et Mme BARBERO	

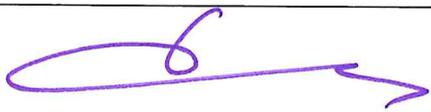
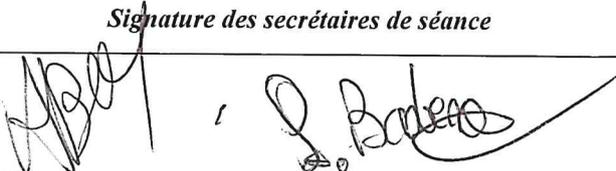
**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2019**

sous la présidence de Monsieur TOUJAS, Proviseur du Lycée

		Présent	Absents	Excusés	
<b>REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :</b>					
- Chef d'établissement : <b>M. TOUJAS Jean-Philippe</b>		X			
- Adjoint chef d'établissement : <b>M. PRINCIPIANO</b>		X			
- Chef des travaux : <b>M. STARON</b>		X			
- Gestionnaire : <b>M<sup>me</sup> BEAUMONT</b>		X			
<b>PERSONNALITÉS :</b>					
- de la collectivité de rattachement Région PACA	Hélène RIGAL			X	
	Jean-Pierre COLIN/M. GHARBI				
- de TPM :	Fabiola CASAGRANDE	X			
	Suppléante : Sylvie MAHIEU				
- de la Commune Siège, Six-Fours :	Dominique ANTONINI	X			
- qualifiée :	Régine AGUILLON				
	Jean-Louis ANTONINI				
<b>PROFESSEURS</b>					
	Matthieu BLONDY	X			
	Muriel SANTINACCI	X			
	Saphyra SAID	X			
	Iris FERRANDI		X		
	Sandrine BARBERO	X			
	Sophie BARRA		X		
	Alexandra BOURY	X			
	<b>Suppléants :</b>	Marjorie OCCELLI			
		Laetitia OUCHERIF			
		Emmanuel LANTES			
		Vanessa CAMPANILLE			
		Marielle DURAND			
		Laurence FRATCZAK			
		Frédéric BERTORELLO			
<b>AGENTS TOS</b>					
<b>Suppléants :</b>					
<b>Parents d'élèves</b>					
	Isabelle BOUIS	X			
	Alain RISSER	X			
	Karine BADESA	X			
	Christophe CIRAVEGNA	X			
	Corinne MIGLIACCIO	X			
<b>Suppléants :</b>	Gaëlle KJAN				
	Fabrice BOREL				
	Stephanie MEISTERMANN LORAIN				
	Jean PISTILLI				
	André CAREN				
<b>- élèves :</b>	Nawell DRIDI-BOUARFA	X			
	Nicolas PRONE	X			
	Ralia BERGACHI	X			
	Carla DE CILLIS	X			
	Léa CERATO	X			
	<b>Suppléants :</b>	Ambre QUENTRIC			
		Maxime SEMINARA			
		Amanda HAERTER			
Marina RIPOLL					
	Noémie GUIDEC	X			

Chapitre	Nature des questions traitées	Nb de pages	Observations éventuelles de M. l'Inspecteur d'Académie ou de M. le Recteur	Page
1	Approbation du PV du CA N°1 du 12/09/19	1		4
2	Constitution des diverses instances : conseil de discipline, commission permanente, CHSCT...	8		5 - 12
3	DBM pour vote (exercice 2019) : prélèvement sur le FDR	1		13
4	DBM 2019 pour info	1		14
5	Demande d'autorisation accordée au Chef d'établissement de signer toute commande ou marché sous réserve que leur incidence financière soit annuelle (année civile) et inférieure au seuil des marchés formalisés et dans la limite des crédits ouverts au budget (vote)			14
6	EPA 2020 présenté au CA pour info	1		15
7 7Bis	Tarifs objets confectionnés (vote) Tarifs et prestations Lycée			15
8	Budget 2020 (vote)	1		16
9	Recrutement apprentis en public mixte pour info	1		17
10	PRELP 2020 (vote)	1		18
11	Contrats et Conventions (vote)	4		19-22
12	Questions diverses	1		23
	ANNEXE :  1) Rapport Budget 2020 2) Tarifs divers 2020 3) Tarifs objets confectionnés 2020		Annexes : à partir de la page	24
<b>TOTAL nombre de pages :</b>		<b>24</b>		

Six-Fours-Les-Plages le 02/11/2019

Signature du Président de séance	Signature des secrétaires de séance
	

**Chapitre : 1**

**Approbation du Procès Verbal du CA N°1 du 12 septembre 2019**

- Le PV du CA N°1 du 12 Septembre 2019 concernant le projet « Erasmus » est approuvé à L'unanimité.
- En début de CA M. Toujas demande aux nouveaux élus de bien penser à donner les adresses emails de façon à recevoir tous les comptes rendus de CA.

**Vote :** UNANIMITE Pour :

Contre : Abstention :

**Actes N° :**

**Chapitre : 2**

**Constitution des diverses instances : conseil de discipline, commission permanente, CHSCT**

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019– 2020**

<b>REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :</b>				
- Chef d'établissement :	<b>M. TOUJAS Jean-Philippe</b>			
- Adjoint chef d'établissement :	<b>M. PRINCIPIANO</b>			
- Chef des travaux :	<b>M. STARON</b>			
- Gestionnaire :	<b>M<sup>me</sup> BEAUMONT</b>			
<b>PERSONNALITÉS :</b>				
<b>- de la collectivité de rattachement Région PACA</b>	Hélène RIGAL			
	Jean-Pierre COLIN/M. GHARBI			
<b>- de TPM :</b>	Fabiola CASAGRANDE			
	Suppléante : Sylvie MAHIEU			
<b>- de la Commune Siège, Six-Fours :</b>	Dominique ANTONINI			
<b>- qualifiée :</b>	Régine AGUILLON			
	Jean-Louis ANTONINI			
<b>PROFESSEURS</b>				
	Matthieu BLONDY			
	Muriel SANTINACCI			
	Saphyra SAID			
	Iris FERRANDI			
	Sandrine BARBERO			
	Sophie BARRA			
	Alexandra BOURY			
	<b>Suppléants :</b>	Marjorie OCCELLI		
		Laetitia OUCHERIF		
		Emmanuel LANTES		
Vanessa CAMPANILLE				
Marielle DURAND				
	Laurence FRATCZAK			
	Frédéric BERTORELLO			
<b>AGENTS TOS</b>				
<b>Suppléants :</b>				
<b>Parents d'élèves</b>				
	Isabelle BOUIS			
	Alain RISSER			
	Karine BADESA			
	Christophe CIRAVEGNA			
	Corinne MIGLIACCIO			
<b>Suppléants :</b>	Gaëlle KJAN			
	Fabrice BOREL			
	Stéphanie MEISTERMANN LORAIN			
	Jean PISTILLI			
	André CAREN			
<b>- élèves :</b>	Nawell DRIDI-BOUARFA			
	Nicolas PRONE			
	Ralia BERGACHI			
	Carla DE CILLIS			
	CERATO Léa			
	<b>Suppléants :</b>	Ambre QUENTRIC		
		Maxime SEMINARA		
Amanda HAERTER				
Marina RIPOLL				
	Noémie GUIDEC			

## COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

ANNEE SCOLAIRE 2019– 2020

Présidence : Le Chef d'établissement ou son Adjoint

### MEMBRES DE DROIT

- Chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- Adjoint au Chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- Gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Représentant de la collectivité de rattachement : Hélène RIGAL

### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES PERSONNELS

- Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Sandrine BARBERO	1. Marielle DURAND
2. Muriel SANTINACCI	2. Saphyra SAID
3. Matthieu BLONDY	3. Marjorie OCCELLI

- Représentants des personnels administratifs, techniciens, ouvriers de service et de santé

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	1.

### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

- Représentants des parents d'élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Isabelle BOUIS	1. Kjan Gaëlle
2. Karine BADESA	2. Stéphanie MEINSTERMANN LORAIN

- Représentants des élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Nawell DRIDI-BOUARFA	1. Ambre QUENTRIC
2. LEA CERATO	2. Noémie GUIDEC

Rôle de la commission permanente : expliquer les décisions votées en CA sur tout ce qui touche la vie de l'élève.

2 réunions de la commission permanente : pour la DGH et l'écriture du règlement intérieur.

## COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATIVE

### ANNEE SCOLAIRE 2019– 2020

Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint

#### MEMBRES DE DROIT

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Le chef de travaux : Jean-Yves STARON

#### MEMBRES DESIGNES

- L'équipe éducative
  - Le conseiller principal d'éducation chargé du suivi de l'élève concerné
  - Le Professeur Principal de la classe
  - Le Conseiller d'orientation
- L'équipe médico - sociale
  - L'infirmière
  - Le médecin scolaire
  - L'assistante sociale
- Les usagers du service public
  - Les délégués élèves de la classe
- Isabelle BOUIS / Gaëlle KJAN
- **L'élève convoqué devant la commission éducative sera accompagné de son (ses) représentant(s) légal (légaux).**

## COMMISSION FONDS SOCIAL LYCEEN

**ANNEE 2019 – 2020**

### **Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint**

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
  - L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
  - La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
  - Le conseiller principal d'éducation : Sabrina MERELLE et/ou Karima EL BZIOUI
  - L'assistante sociale : Candice PERESSIN
- 
- 1 Représentant des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation :  
-
  - 1 Représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé :  
-
  - 1 Représentant des parents :  
- MIGLIACCIO Corinne
  - 1 Représentant des élèves :  
- PRONE Nicolas

## COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

### ANNEE 2019 - 2020

Présidence : le chef d'établissement ou son adjoint

#### LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- La conseillère principale d'éducation : Sabrina MERELLE
- Le chef de travaux : Jean-Yves STARON
  
- Le médecin scolaire :
- L'infirmière : Marylène JEANPIERRE
- L'assistance sociale : Candice PERESSIN
  
- 2 enseignants désignés par les représentants élus au CA
  - Laëtitia OUCHERIF
  - Sophie Barra
- 1 ATOS désigné par les représentants élus au CA
  -
  
- 2 élèves désignés par les représentants élus au CA
  - Nawell DRIDI – BOUARFA
  - Carla De CILLIS
  
- 1 parent désigné par les parents d'élèves élus au CA
  - RISSER Alain

#### LES PARTENAIRES EXTERIEURS

- Les services extérieurs de l'état : Jeunesse et sport, Police, Justice.
- Les collectivités territoriales et locales.
- Les associations, entreprises, commerçants...

**COMPOSITION DE LA COMMISSION HYGIENE, SECURITE ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL**

**ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020**

Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint

**MEMBRES DE DROIT**

➤ Représentants de l'administration

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Le chef de travaux : Jean-Yves STARON
- La conseillère principale d'éducation : Sabrina MERELLE

➤ Représentant de la collectivité de rattachement

TITULAIRE	SUPPLEANT
1. Hélène RIGAL	1.

➤ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation élus au CA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Marielle DURAND	1. Sophie BARRA
2.	2.

➤ Représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, élus au CA

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	1.

➤ Représentants des parents d'élèves élus au CA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. CIRAVEGNA Christophe	1. BOREL Fabrice
2. MIGLIACCIO Corinne	2. CAREN André

➤ Représentants des élèves élus au CA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. BERGACHI Ralia	1. HAERTER Amanda
2. PRONE Nicolas	2. SEMINARA Maxime

➤ L'AGENT DE PREVENTION : Gilles DURAN, ARL

➤ BOLLANI FREDERIQUE documentaliste

**MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE**

➤ Les experts : - Médecin de Prévention

- Médecin de l'Education Nationale
- Infirmier(e) de l'établissement

➤ Les personnalités qualifiées : - Inspecteur du travail

- Vétérinaire-inspecteur
- Représentant de la CRAM

➤ Toute personne dont la présence occasionnelle est jugée utile par la CHSCT

## COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

Présidence : Le Chef d'établissement ou son Adjoint

### MEMBRES DE DROIT

- Chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- Adjoint au Chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- Gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Conseiller principal d'éducation : Sabrina MERELLE

### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES PERSONNELS

- Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Laetitia OUCHERIF	
2. Alexandra BOURY	2. Marielle DURAND
3. Marjorie OCCELLI	3. Muriel SANTINACCI

- Représentants des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	2.

### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

- Représentants des parents d'élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Isabelle BOUIS	1. Gaëlle KJAN
2. Corinne MIGLIACCIO	2. André CAREN

- Représentants des élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Carla DE CILLIS TCAPCOIF	1. Marina RIPOLL TCAPCOIFF
2. Nicolas PRONE 1VP	2. Maxime SEMINERA 1VP
3. Lea CERATO 1MODE	3. Noemie GUIDEC 1MODE

**CONSEIL de la VIE LYCEENNE**

**ANNEE SCOLAIRE 2019– 2020**

**Présidence : Le chef d'établissement**

**Vice – Président : GUIDEC Noémie 1MODE**

**MEMBRES ELUS REPRESENTANTS LES ELEVES, ayant voix délibératives**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Nawell DRIDI - BOUARFA	1. Lola LOVERA
2. Romane PARISOT	2. Mayliss MOHAMED PISCIONE
3. Nicolas PRONE	3. Nasseem OUJDI-GHARBI
4. Léa CERATO	4. Noémie Guidec
5. Emma STEINMETZ	5. Julie LOEGEL
6. Marion MECHERI	6. Yasmine KREIMI
7. Paul COQUET	7.
8. Moussaab TOUATI	8.
9. Doriane DARFOULI	9.

**MEMBRES DESIGNES, ayant voix consultatives**

➤ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

1. Laëtitia OUCHERIF
2. Sophie BARRA
3.
4.
5.

➤ Représentants des personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé

1.
2.
3.

➤ Représentants des Parents d'élèves

TITULAIRES
1. BADESA Karine
2. RISSER Alain

Monsieur TOUJAS nous fait remarquer que les agents n'ont pas souhaité figurer sur une liste cette année. Nous n'aurons donc aucun agent parmi les instances de l'établissement.

**Vote : UNANIMITÉ** Pour :          Contre :          Abstention :          **Acte N° : 11**

**Les répartitions au sein des instances de l'établissement sont adoptées à l'unanimité**

**Chapitre : 3**

**DBM pour vote (exercice 2019) : prélèvement sur le FDR**

- Le budget prévisionnel 2019 a été voté en Novembre 2018.
- Ce budget sert à satisfaire les besoins de l'établissement.
- Prélèvement sur fond de réserve de 20000 € pour le service viabilisation (eau / électricité /gaz ) car facture en hausse de 20%
  - Répartition de la manière suivante : 10000 € pour l'électricité
    - 5000 € pour l'eau
    - 5000 € pour le gaz
- Mme Beaumont souligne le paiement d'une facture d'eau de 10000 € lié à une fuite enterrée.
- Mme Beaumont fait remarquer qu'avec ce prélèvement sur fonds de réserve, à ce jour, il ne reste plus que 34 jours de fonctionnement sur le FDR.

**Vote : UNANIMITE Pour :**

Contre : Abstention :

**Actes N° : 13**

**Chapitre : 4**

**DBM 2019 pour info**

- Mme Beaumont explique que les DBM pour info sont liés à des subventions spécifiques. Enumération des DBM 19 à 26.

**Chapitre : 5**

**Demande d'autorisation accordée au Chef d'établissement de signer toute commande ou marché sous réserve que leur incidence financière soit annuelle (année civile) et inférieure au seuil des marchés formalisés et dans la limite des crédits ouvert au budget (vote)**

- M. Toujas explique et demande l'autorisation de signer tout bon de commande

**Vote :** UNANIMITE Pour :

Contre :

Abstention :

**Actes N° : 5**

**Chapitre : 6**

**EPA 2020 présenté au CA pour info**

- Etat prévisionnel des achats pour l'année 2020 avec le montant et la procédure envisagée.
  - Sommes pour les denrées pour groupement de commande.
  - Sommes pour les denrées hors marché.

**Vote : UNANIMITE Pour :**

Contre :

Abstention :

**Actes N° : 22**

**Chapitre : 7**

**Tarifs objets confectionnés (vote)**

- Les tarifs confectionnés réalisés par les filières Coiffure, Esthétique, Maintenance véhicule, Maintenance nautique, VTR, APR et ATMFC,

Concernant les prestations clientèles :

- Le tarif des mèches a été augmenté en coiffure.
- Certaines ont disparu en esthétique.

**Chapitre : 7bis**

**Tarifs et prestations LYCEE**

- Le tarif des carnets de correspondance augmentera d'un euro afin de pallier l'augmentation du papier (20%)

**Vote : UNANIMITE Pour :**

Contre :

Abstention :

**Actes N° : 04-06-07-  
08-09-10-12-15-16**

**Chapitre : 8**

**Budget 2020 (vote)**

- **Le budget prévisionnel 2020** est de 290 265.63 euros

La somme prévue au budget pour les activités d'enseignement pour l'ensemble des filières est de 34 000 euros soit une baisse de 3 000 euros par rapport à l'an dernier.

- Pour cette année un prorata des recettes des objets confectionnés soit 4 500.00€ a été reversé à 3 disciplines

-2 000 euros pour les filières APR et ATMFC

-2 500 euros pour la filière Coiffure.

Ces sommes ont été calculées sur la moyenne des objets confectionnés réalisés sur l'année 2018-2019. Elles permettront d'acheter les produits nécessaires à la réalisation de leurs clientèles ou ateliers en cours d'année.

M. Toujas précise que le prévisionnel des recettes « objets confectionnés » devra être tenu afin de pérenniser cette nouvelle répartition.

Concernant les autres filières, les enveloppes restent quasi-identiques.

Concernant la Taxe d'apprentissage, la prévision de recette est revue à la baisse 20 000.00€ (25 000.00€ en 2019).

M. Toujas insiste sur le fait d'en parler autour de nous.

- Le service vie des élèves reste relativement stable
- L'hébergement et le service restauration : les tarifs des prestations sont identiques à 2019, cependant le coût des denrées et des prestations diverses ne cessent d'augmenter.

**Vote : UNANIMITE Pour :**

Contre : Abstention :

**Actes N° : 22**

## Chapitre : 9

### Recrutement apprentis en public mixte pour l'info

- L'apprentissage est présenté comme une « révolution » des lycées professionnels et une sécurité pour les élèves et leurs parents.

La sécurisation des parcours sera garantie par le fait que l'élève inscrit en tant qu'apprenti pourra, au bout de six mois en cas de problème rencontré en apprentissage, rester au sein de la classe en changeant de statut : sa place lui est garantie.

- Le lycée professionnel devient aussi un CFA. Il pourra y avoir des classes homogènes et des classes mixtes au sein desquelles seront regroupées des élèves dits « classiques » et des apprentis.

Le problème de l'absence des apprentis alors que les autres élèves de la classe continueront d'avoir cours est soulevé par des parents et les enseignants. Les élèves apprentis devront se mettre à jour des cours manqués. Le nombre de semaines est estimé à 6 par M. Toujas. Les enseignants soulèvent le non-sens pédagogique d'un tel système qui ne correspond pas à l'idée qu'ils se font de leur mission enseignante. De plus, ils mettent l'accent sur la complexité déjà existante de la mixité de leur public (niveaux hétérogènes, élèves nécessitant des dispositifs divers). A cela va venir s'ajouter des apprentis à l'âge varié.

- Devant les inquiétudes des professeurs concernant les futures conséquences de l'arrivée des apprentis, la concurrence entre les lycées professionnels et les CFA est clairement énoncée. Les apprentis seraient une manne afin d'éviter la fermeture de certaines classes.

Concernant l'apprentissage, M. Toujas s'engage à :

-Ne pas surcharger les classes.

-Les élèves « traditionnels » seront prioritaires (Première générale par exemple).

-Il n'y aura aucun apprenti en classe de seconde bac pro et première année de CAP pour cette année 2019/2020.

-Aucun apprenti dans des classes avec des élèves en difficulté, même si des places sont vacantes (sauf sur proposition expresse et motivée de l'équipe pédagogique)

- Aucun apprenti n'aura cours pendant les vacances scolaires et les PFMP

**Chapitre : 10**

**PRELP 2020 (vote)**

- 8 demandes à réaliser :

-1 demande en info

-1 demande en mobilier (tables, Gestion-Administration)

-1 demande en services générales (cireuse, balais pour maintenance)

- 5 dossiers de filières :

- Mode : 16 962 euros (piqueuses)

- Coiffure : 13 204 euros (tabourets, casques F4000 turbo)

- Esthétique : 45 493 euros (fauteuils)

- VTR 31 763 : euros (matériel de diagnostique)

- MN :15 840 euros (moteurs)

**Vote : UNANIMITE Pour :**

Contre : Abstention :

**Actes N° : 17**

**Chapitre : 11**

**Contrats et Conventions**

- M.Toujas soumet au vote du Conseil d'administration la proposition de déléguer à la commission permanente la signature des contrats et conventions pour l'année scolaire 2019-2020
- Le projet BNSSA, se passe dans le cadre de l'Ecole ouverte avec le CIV de Valbone.

Des élèves sélectionnés aux tests d'aptitudes physiques peuvent passer le BNSSA gratuitement. M.Toujas aimerait qu'à terme, une classe « option BNSSA » soit créée au sein du lycée.

La mairie de Six -Fours est partenaire et va subventionner une partie de ce projet

<b><u>Vote</u> : UNANIMITE</b> Pour : Abstention :	Contre :	<b><u>Actes N°</u> : 14</b>
---	----------	-----------------------------

a) **ECOLE OUVERTE**

La convention de gestion de l'opération académique ECOLE OUVERTE année 2020 entre le CIV de Valbonne et le lycée de la Coudoulière.

<b><u>Vote</u> : UNANIMITE</b> Pour : :	Contre : Abstention	<b><u>Actes N°</u> : 21</b>
--	---------------------	-----------------------------

b) **Convention accompagnement vers l'apprentissage**

La convention dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage de jeunes de -15 avec le CFA est adoptée à l'unanimité

<b><u>Vote</u> : UNANIMITE</b> Pour :	Contre : Abstention :	<b><u>Actes N°</u> : 18 - 26</b>
---------------------------------------	-----------------------	----------------------------------

**c) Convention ADEE : Projet environnement**

La convention entre le LP de la Coudoulière et l'association ADEE est adoptée à l'unanimité

<b><u>Vote</u> :</b> UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> :</b> 25
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**d) Convention INES**

La convention entre le LP de la Coudoulière et l'union Française pour la Santé-Dentaire du Var a pour projet intitulé E3D de favoriser le bien-être et la santé

<b><u>Vote</u> :</b> UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> :</b> 30
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**e) Convention CODES**

La convention entre le LP de la Coudoulière et le comité départemental d'éducation pour la santé CODES VAR a pour projet de favoriser le bien-être et la santé.

<b><u>Vote</u> :</b> UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> :</b> 28
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**f) Convention relative à la mise en œuvre de la charte de l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence**

La convention relative à la mise en œuvre de la charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence entre le Rectorat de l'Académie de Nice, le Lycée Dumont d'Urville et le LP de la Coudoulière œuvre pour le programme d'actions de la cordée dénommée « Cordées BTS-LP » destiné à promouvoir l'excellence des parcours scolaires ainsi que l'accès pour le plus grand nombre à l'enseignement supérieur.

<b><u>Vote</u> :</b> UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> :</b> 29
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**g) Contrat BRICOMAT**

Le contrat 2020 avec BRICOMAT concerne l'entretien des espaces verts.

<b><u>Vote</u> :</b> UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> :</b> 31
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**h) Contrat BIANUCCI**

Le contrat avec l'entreprise BIANUCCI (parc des machines à coudre, scie à rubans, matériel de repassage et matériel de coupe) prévoit une journée de maintenance toutes les 6 semaines.

<b><u>Vote</u> :</b> UNANIMITE Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> :</b> 27
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**i) Contrat PITNEY BOWES**

Le contrat de location (3ans) de la machine à affranchir à 395€/an est adopté à l'unanimité

<b><u>Vote</u> : UNANIMITE</b> Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> : 20</b>
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**j) Contrat LECTRA**

C'est un contrat de 3 ans avec la société LECTRA de vente d'équipement, licence d'utilisation de logiciel(s) et services.

<b><u>Vote</u> : UNANIMITE</b> Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> : 23</b>
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**k) Contrat de Maintenance**

Le contrat Maintenance préventive des ponts élévateurs et moyens de levages (1 an) avec la société ADF

<b><u>Vote</u> : UNANIMITE</b> Pour :	Contre :	Abstention :	<b><u>Actes N°</u> : 24</b>
---------------------------------------	----------	--------------	-----------------------------

**Chapitre : 12**

**Questions diverses**

- M. Principiano prend la parole afin de proposer une *nouvelle* expérimentation :  
Dématérialisation des bulletins afin d'économiser du temps et de l'argent.  
Ainsi les parents pourront les consulter et les imprimer via Pronote.

A l'issus de la réunion parents / professeurs du mois de décembre un code pronote leur sera remis.

**Vote : UNANIMITE** Pour :

Contre :

Abstention :

**Actes N° : 19**

**ANNEXES :**

- 1) Rapport Budget 2020**
- 2) Tarifs divers 2020**
- 3) Tarifs objets confectionnés 2020**

## Budget 2020

**Préambule au budget :** une demande d'autorisation a été accordée au Chef d'établissement pour signer toute commande (tout marché) sous réserve que leur incidence financière soit annuelle (année civile) et inférieure au seuil des marchés formalisés et dans la limite des crédits ouverts au budget.

L'Etat Prévisionnel des Achats (EPA) a été présenté pour information au Conseil d'Administration, ce qui n'est pas une obligation, mais fortement conseillé.

**Dotation Initiale de Fonctionnement 2020 (DIFO)** après déduction des ressources propres et ajout de la mesure d'équilibre : **273 835.50€** plus **16 430.13€** de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement.

**(Rappel :**

*DIFO 2019 : 276443.45 € dont 15647.74 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement.*

*DIFO 2018 : 290 993.11€ dont 16 471.31 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement*

*DIFO 2017 : 289 723.18€ dont 16 399.43€ de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement*

*DIFO 2016 : 340 850,79 € dont 19 293,44 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement*

*DIFO 2015 : 358 790,31 € dont 20 308, 89 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement)*

**La prévision budgétaire pour 2020** a donc été établie sur la base de **290 265.63 €**

La dotation complémentaire sera pour cette année 2020 ventilée de la façon suivante :

- AP – DIFOCSP sorties pédagogiques : 2 500.00€
- AP- DIFOC 5 430.13€
- AP - DIFOC réception : 2 500.00€
- VE – DIFOCVE (fonctionnement dont consommables WC élèves) : 6 000.00€

### **Ventilation budgétaire 2020 proposée**

➤ **Activités Pédagogiques (AP) : 117 162.84 €**

**L'activité « Enseignement »** en est la principale ; son montant est ainsi composé :

DIFO : 63 732.71€ + dotation complémentaire : 10 430.13 € = **74 162.84€**

La dotation complémentaire concernant le Service AP sera ventilée de la façon suivante :

- AP – DIFOCSP sorties pédagogiques : 2 500.00€
- AP - DIFOC réception : 2 500.00€
- AP – DIFOC 5 430.13€

A cela viennent se rajouter les prévisions de ressources spécifiques (TA, OC, ....) qui financent les autres activités de ce service : **43 000.00 €**.

La prévision de recettes de la Taxe d'Apprentissage est prévue en baisse (51% de la taxe vont vers les régions, 26% sont destinés aux CFA, les 23% restant étant réservé au financement des autres types de formation).

L'effort sur les activités d'enseignement est maintenu, dans la limite des possibilités de l'exercice budgétaire 2020. Le budget AP est ventilé par discipline. Pour cette année 2020, un prorata des OC a été reversé à 3 disciplines APR, ATMFC et Coiffure soit 2 000.00€ pour APR et ATMC et 2 500.00€ pour la coiffure sous réserve que les objectifs soient atteints.

Les dépenses concernant l'organisation des CCF et des examens sont en constante progression et pénalisent le fonctionnement de l'établissement.

➤ **Vie de l'élève (VE) : 18 014.00 €**

Le service VE est alimenté à hauteur de **6 000,00 €** par prélèvement sur le service ALO et 6 000.00€ par la dotation complémentaire; ce montant est ventilé ainsi :

- Infirmerie : 1 000, 00 €
- Carnets de correspondance : 2 414, 00 € soit une hausse de plus de 20%
- Communication : 4300, 00 €
- fonctionnement : 4 300.00€

A cela viennent s'ajouter des prévisions de subventions (CESC, CVLA, FSL, FSR.....)

➤ **Administration et Logistique (ALO) : 286 102.79 €**

La part de la dotation allouée à ce service est calculée de la façon suivante :

Dotation initiale – service AP = **210 102.79 €**, 6 000.00€ sont prélevés pour abonder le Service Vie de l'Elève.

D'où **204 102.79€** prévus en recettes au service ALO.

Une partie de la viabilisation sera financée sur le SRH par prélèvement sur la participation du SRH aux charges communes.

**Dotation fonctionnement + Dotation complémentaire = 290 265.63 €**

Activités Pédagogiques : 63 732.71€ + Dotation complémentaire : 10 430.13€ = 74 162.84 €

Administration et logistique : 204 102.79 €

Vie de l'élève : 6 000, 00 € + dotation complémentaire : 6 000.00€ = 12 000.00€

**AP + ALO + VE = 290 265.63 €**

➤ **Service de Restauration et d'Hébergement (SRH)**

Ce service fonctionne à partir de ses ressources propres. Il concerne le service de restauration de la demi – pension et l'hébergement des internes.

➤ **Bourses nationales (BN) :**

Une subvention prévisionnelle de 200 000, 00 €.

➤ **Opérations en capital :** aucune prévision à ce jour

Le Proviseur

Service  
intendance

Dossier suivi par  
**intendance**

Téléphone

04 94 34 80 08

Fax

04 94 25 47 92

Mél.

0831354w@ac-nice.fr

## TARIFS 2020

BP 90112  
83183 SIX-FOURS Cedex

Site Internet

[www.lyceelacoudouliere.fr](http://www.lyceelacoudouliere.fr)

Désignation	Tarif 2019	Tarif 2020
Accueil café	2.00€	2.00€
Prestations accueil apéritif de base	3.97€	4.20€
Prestation accueil apéritif dinatoire	7.40€	7.40€
Carte DP	5.00€	5.00€
Carnet de correspondance	6.00€	7.00€
Photocopie	0.30€	0.30€
Dégradation	Coût réel	Coût réel
CDI : manuels scolaires	Coût réel	Coût réel
CDI : livres, revues	Coût réel	Coût réel
CDI : livres revues usagés	50% C. réel	50% C. réel



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# ATELIER MAINTENANCE NAUTIQUE

LP LA COUDOULIERE

2020

## TRAVAUX

## TARIFS

Vidange Moteur et Embase. <i>(Vidange, remplacement des filtres.)</i>	20€
Changement Kit Turbine. <i>(Démontage et Remontage pied d'embase, changement turbine, nettoyage.)</i>	20€
Peinture Sous-marine. <i>(Nettoyage coque, ponçage, peinture.)</i>	30€
Réparation Polyester. <i>(Nettoyage, ponçage, mise en place de la résine, et séchage.)</i>	30€
Réparation Gel-Coat. <i>(Nettoyage, ponçage, mise en place du Gel-Coat, et séchage.)</i>	30€
Réparations Moteur. <i>(Nettoyage carburant, anodes, lanceur, bougies, calorstat, soufflets...)</i>	30€
Réparations Electriques et Pose Equipements. <i>(Réfection câblage, changement de fusible, relais, bobine, mise en place de guindeau, sondeur...)</i>	30€
Diagnostic avec Valise.	25€
Main d'œuvre.	15€

### CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE

*(La prise en charge comprend l'assurance, la vérification de l'état général du bateau et de la remorque,  
le graissage général, et les essais du bon fonctionnement)*

# ATELIER MAINTENANCE

## VEHICULE PARTICULIER

LP LA COUDOULIERE

### TRAVAUX

2020

### TARIFS

Recherche et contrôle de fuite, relevé des températures. 15€

Vidange entretien intermédiaire 15€

Vidange, Station Service. 25€

*(Vidange, remplacement des filtres, contrôle divers.)*

Pneumatique. 15€

*(Remplacement de 2 pneus y compris équilibrage.)*

Freinage. 25€

*(Remplacement d'un jeu de disques, plaquettes avant ou arrière. Pour le kit de frein arrière à tambour le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)*

Géométrie Parallélisme. 25€

Diagnostic avec Valise. 20€

Toutes autres interventions seront facturées suivant le barème du constructeur.

Amortisseurs, Cardans, Soufflets 20€

Main d'œuvre. 15€

**CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE**

# ATELIER MAINTENANCE

## VEHICULE TRANSPORT ROUTIER

### LP LA COUDOULIERE 2020

#### TRAVAUX

#### TARIFS

Vidange, Station Service.

25€

*(Vidange, remplacement des filtres, contrôle divers.)*

Pneumatique.

20€

*(Remplacement de 2 ou 4 pneus y compris équilibrage.)*

*(Remplacement de 2 ou 4 pneus y compris équilibrage.)*

Echappement.

25€

*(Remplacement d'un élément simple, Pour le remplacement des collecteurs, catalyseurs et systèmes FAP, le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)*

Freinage.

25€

*(Remplacement d'un jeu de disques, plaquettes avant ou arrière. Pour le kit de frein arrière à tambour le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)*

Géométrie Parallélisme.

25€

Diagnostic avec Valise.

20€

Préparation au contrôle technique.

10€

*(Contrôle de 62 points avec compte rendu d'intervention.)*

Toutes autres interventions seront facturées suivant le barème du constructeur.

Main d'œuvre.

15€

**CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE**

*(La prise en charge comprend l'assurance, la vérification de l'état général du bateau et de la remorque, le graissage général, et les essais du bon fonctionnement)*

# SALON D'APPLICATION COIFFURE

## LP LA COUDOULIERE

### FORFAITS

2020

### TARIFS

Shamp + Brushing	6€
Shampooings	2€
Shamp + Soins BIO	4€
Shamp+ Soins+ Coupe+ Brushing	15€
Couleur+ Shamp + Soins+ Brushing	22€
Coloration BIO	15€
Shamp+ Soins+ Coupe+ Coloration Permanente ou Semi Permanente+ Brushing	30€
Shamp+ Soins+ Coupe+ Brushing+ Mèches	35€
Shamp+ Soins+ Coupe+ Brushing + Coloration+ Mèches	45€
Shamp+ Soins+ Permanente+ Coupe+ Brushing	30€
Shamp+ Soins+ Défrisage+ Coupe+ Brushing	30€
Shamp+ Soins+ Coiffure Tresse ou Chignon	20€
Shamp+ Coupe Homme+ Brushing	6€
Shamp+ Coupe Enfant+ Brushing	8€
Coupe dame	5€
Séchage Naturel	4€

### PRESTATIONS A LA CARTE

Soins	3€
Coloration d'oxydation ou Coloration semi-permanente	15€
Mèches	20€
Mèches de couleur	13€
Permanente	20€
Défrisage	20€
Dose produit défrisant supplémentaire	6€
Décoloration ou Décapage	13€
Dose Coloration supplémentaire	6€
Coiffure Tresse ou Chignon	11€

# Le Coudoing SPA

LP LA COUDOULIERE

2020

## Soins Esthétiques

## Tarifs

### Manucure

Beauté des Mains	Soins des ongles (Mains)	9€
Beauté des Pieds	Soins des ongles (Pieds)	10€
Soins des Mains / Soins des Pieds (Gommage, Masque) Modelage		10€
Manucurie Tiède		14€
(Manucurie / Beauté des Pieds recommandées)		
Pose Vernis		5€
Pose Vernis Semi Permanente		20€

### Soin du Corps

Peau Satin (Gommage Corps)	18€
Gommage Peau Neuve Modelage 1heure	45€
Duo Satin (Gommage + enveloppement)	30€
Modelage + enveloppement 30mn	40€
Soin Coucooning Coudou (Gommage + enveloppement + modelage)	49€
Perfect Jambes (Jambes légères)	30€
Sublime Buste	20€
Idéal Dos	28€
Modelage « Amma Assis » 15 Minutes	12€
Modelage Relaxant 1 Heure	30€

# *Le Coudoing SPA*

*LP LA COUDOULIERE*

*2020*

*Soins Esthétiques*

*Tarifs*

## *Soin Du Visage*

Soin sur mesure Coudou

31€

Soin Rituel Anti-âge

35€

## *Maquillage*

Jour

10€

Soir

12€

Teinture de cils / sourcils

10€

Relooking 3 heures

35€

## *Epilations*

Jambes Complètes

18€

Demi- Jambes

13€

Bras

10€

Demi Bras

8€

Maillot (classique)

9€

Aisselles

9€

Visage

10€

Lèvres/ Sourcils

5€

# RESTAURANT PEDAGOGIQUE

## LP LA COUDOULIERE

### 2020

#### PRESTATION

Formule (Entrée, Plat, Dessert)

Formule (Entrée, Plat, Dessert) sans Viande/sans Poisson

Formule (Entrée ou Plat) avec Dessert

Tartes gâteaux 6 parts

Lasagne/ Gratin/ Tarte salée 6 parts

Sandwich

Croque-monsieur / Salade composée

Quiche / Pizza / Tarte salée / Tarte sucrée la portion

Crudité/ Potage

Salade verte

Entremets / Crêpes / Gâteaux (Portion)

Cafétéria (Café + 1 viennoiserie)

#### TARIF AU RESTAURANT

5,00 €

4,50 €

4,00 €

#### TARIF EMPORTE

3,50 €

4,00 €

2,00 €

1,50 €

1,00 €

1,00 €

0,50 €

0,50 €

0,50 €

<b>GRILLE TARIFAIRE DES RETOUCHES</b>		
Détail de la retouche	Code	Tarifs
<b>PANTALON</b>		
Ourlet simple (main)	PS	6.00 Euros
Ourlet machine	PM	4.00 Euros
Ourlet de jean's	PJ	4.00 Euros
Ourlet avec revers	PR	6.00 Euros
Changer la fermeture à glissière	PGL	6.00 Euros
Rétrécir le bas	PBS	7.00 Euros
Reprendre ou élargir la ceinture	PCE	7.00 Euros
<b>JUPE/ ROBE</b>		
Ourlet machine	JODM	5.00 Euros
Ourlet simple (main)	JODS	6.00 Euros
Ourlet plissé	JOPLI	8.00 Euros
Reprendre ou élargir la ceinture	JRECEINT	7.00 Euros
Reprendre les côtés	JRECOT	7.00 Euros
Changer la fermeture à glissière courte	JCHGLC	6.00 Euros
Changer la fermeture à glissière longue	JCHGLL	7.00 Euros
<b>CHEMISIER</b>		
Raccourcir les manches « poignets »	CRAM	7.00 Euros
Raccourcir le bas	CRB	5.00 Euros
Raccourcir les manches en remontant les pattes	CRMP	10.00 Euros
Cintrage	CCINT	6.00 Euros
Cintrage par les pinces	CCINP	5.00 Euros
<b>DIVERS</b>		
Recoudre bouton	DREB	1.00 Euro
Refaire une couture	DRC	Sur devis
Petite réparation	DPREP	Sur devis
Grosse réparation	DGREP	Sur devis
Coudre les crochets	DCCR	3.00 Euros
Boutonniers machine	DBOM	2.00 Euros
Patcher ou stopper un trou/déchirure	PSTR	5.00 Euros
<b>AMEUBLEMENT</b>		
Ourlet de rideaux par panneaux ( L = 1.50m)	AOURLRID	5.00 Euros
Coussin simple	ACOUSS	5.00 Euros
Coussin + fermeture à glissière	ACOUSFAG	7.00 Euros
Confection de coussin/rideaux/linge de table ...	ACOUSSIN	Sur devis